### **OEUVRES**

## **D'ARISTOTE**

LA RHÉTORIQUE

TOME II

SAINT-CLOUD. - IMPRIMERIE DE Mme Ve BELIN.

Ä

Ä

# RHÉTORIQUE D'ARISTOTE

TRADUITE EN FRANÇAIS

ET ACCOMPAGNÉE DE NOTES PERPÉTUELLES

AVEC

LA RHÉTORIQUE A ALEXANDRE

(APOCRYPHE)

ET

UN APPENDICE SUR L'ENTHYMÈME

PAR

#### J. BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE

MEMBRE DE L'INSTITUT

TOME SECOND

Mr. 45

#### PARIS

LIBRAIRIE PHILOSOPHIQUE DE LADRANGE

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 41.

1870

#### LA

# RHÉTORIQUE

## LIVRE TROISIÈME

#### CHAPITRE I.

De la diction ou du style, et de l'action oratoire; nouveauté de cette dernière étude; Glaucon de Téos; déclamation théâtrale; importance de ces sujets pour la rhétorique; limites où elle doit se renfermer; traité de Thrasymaque; l'art du rhapsode; l'art du comédien; style poétique de Gorgias; abus que la rhétorique doit éviter.

§ 1. Il y a trois choses dont on doit s'occuper avec soin quand on doit faire un discours: l'une, c'est de savoir d'où l'on tirera les arguments propres à convaincre l'auditoire; l'autre, de quelle diction on les revêtira; et la troisième, dans quel ordre on classera les diverses parties de son discours. § 2. Pour les preuves qui persua-

Ch. I, § 1. Il y a trois choses. J'ai dû couper la phrase, qui dans l'original est beaucoup plus longue. — Avec soin. J'ai ajouté ces mots, pour rendre toute la force de l'expression grecque. — Les arguments propres à convaincre. Le texte est moins explicite. Les arguments, ou les preuves, ont été traités dans les

deux premiers livres. — De quelle diction on les revêtira. Le texte est plus concis. La diction peut se confondre aussi avec le style; voir Ciceron, L'Orateur, ch. xiv, § 43, p. 52, édit. in-18 de Victor Leclerc.

§ 2. On a déjà dit. Voir plus haut, l. I, ch. 11, § 3, où en effet ces trois moyens de per-

#### LA RHETORIQUE.

2

dent, on a déjà dit quelles en sont les sources; on a fixé le nombre de ces sources à trois, et l'on a expliqué ce qu'elles étaient, et comment il n'y en a pas davantage. C'est qu'en effet la conviction des juges ne peut venir que de leurs dispositions personnelles, ou du caractère qu'ils supposent à ceux qui parlent devant eux, ou enfin de la démonstration, qui les décide. Nous avons également traité des enthymèmes, en indiquant d'où on doit les tirer, soit des diverses espèces d'enthymèmes spéciaux, soit des lieux communs. § 3. Le complément de toutes ces explications, c'est de parler de la diction. En effet, on ne doit pas se contenter de savoir ce qu'on veut dire; il y a de plus nécessité de le présenter sous une forme convenable; et ce soin est de la plus grande importance pour que le discours fasse l'impression désirée. Nous avons donc naturellement à chercher tout d'abord ce qu'il peut y avoir de convaincant dans les choses elles-mêmes; en second lieu, vient le style, qui doit les accompagner et les ordonner; et en dernier

suasion ont été développés. -Traité des enthymèmes. Voir plus haut, l. II, ch. xxii et suivants. - D'enthymèmes spéciaux. J'ai ajouté l'épithète.

§ 3. Le complément de toutes les explications. Le texte n'est pas aussi développé. - De la diction. Ou si l'on veut aussi : « Du style. » - Fasse l'impresparaisse de telle qualité. » -

Nous avons donc ... tout d'abord. C'est l'objet des deux premiers livres. - Les accompagner et les ordonner. Il n'y a qu'un seul mot dans le texte. - De l'action oratoire. Le texte emploie un terme qui rappelle l'art du comédien; on pourrait traduire: « L'action oratoire et dramatique. » Ceci ne semble pas d'acsion désirée. Le texte dit pré- cord, soit avec ce qui vient d'être cisément : « Pour que le discours dit, soit à la fin du IIe livre, sur l'ordre de la composition. Ici